



SEANCE DU 18 MARS 2021

Envoyé en préfecture le 19/03/2021

Reçu en préfecture le 19/03/2021

Affiché le

ID : 064-216401406-20210319-13_18_03_2021-DE

SLO

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22

Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

**Objet : Modification
du tableau des
emplois**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

DELIBERATION N° 13

L'an deux mil-vingt-un, le dix huit mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 12 Mars 2021

Membres présents : F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, S. DARRIGUES, P. ACEDO, J. DARRIGADE, C. DUFOUR, X. BAYLAC, C. DUPIN, JP CAZAUX, C.DOS SANTOS, JM GUTIERREZ, S.PUYO, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, M.BECRET, J.RANCE ;

Membres absents excusés ayant donné procuration : L.GUYONNIE (pouvoir à S.DARRIGUES) ; E.SERRES (pouvoir à C.DOS SANTOS) ; G.GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ) ; K.PERY (pouvoir à C.DUFOUR) ; JP ALPHA (pouvoir à A.DARTIGUES) ; S.MOREIRA (pouvoir à J. DOS SANTOS) ; M. EVENE-MATEO (pouvoir à G.LASSABE)

Secrétaire de séance : A.DARTIGUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de la structuration des missions liées à la commande publique, partagées entre les services techniques et le service finances, il est proposé de créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} avril 2021.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Décide la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} avril 2021 ;

Envoyé en préfecture le 19/03/2021

Reçu en préfecture le 19/03/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401406-20210319-13_18_03_2021-DE

Adopte le tableau des emplois figurant en annexe ;

Précise que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

Boucau, le 19 mars 2021

Le Maire,

Francis GONZALEZ

